

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE du/...../.....

de l'association

Sur convocation de Monsieur ou Madame :
les fondateurs de l'association se réunissent afin de se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

1- Création de l'association (Titre, siège social, lecture et approbation des statuts)

2- Élection des dirigeants (membres directeurs ou conseil d'administration ou membre du bureau)

3- Projet(s) et question(s) diverse(s)

Le secrétariat de la séance est réalisé par M. ou Mme :

1. Première résolution : Création de l'association

Les Clauses du statut qui régissent le bon fonctionnement de l'association sont lues et approuvées.

Celles-ci précisent notamment que l'association à pour

titre :

et fixe son siège social à :

La présente résolution est adoptée à l'unanimité des personnes présentes.

2. Troisième résolution : Élection des dirigeants

Comme le prévoit l'article du statut, les membres chargés de l'administration de l'association qui suivent, acceptent leurs fonctions pour une durée de an(s).

<i>Fonction</i>	<i>Nom(s)-Prénom(s)-Adresses géographiques du domicile (et éventuellement des coordonnées)</i>	<i>Profession</i>	<i>Nationalité</i>

Préciser=> La fonction, nom(s), prénom(s), adresses géographiques du domicile, profession, nationalité.

3. Troisième résolution : Projet(s) et question(s) diverse(s) l'association.

.....
.....
.....

La séance est clôturée à ...h.... (Pi : Le PV est signé par au moins un membre dirigeant suivi de sa fonction)

Signature